



Genève, le 20 octobre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Genève renforce son soutien pour la recharge électrique dans les parkings de logements collectifs

Le canton élargit son dispositif de subventions en faveur de l'électromobilité pour inciter le passage à une mobilité décarbonnée. Un an et demi après la mise à disposition de la subvention pour l'électrification des parkings, le canton améliore encore les solutions pour satisfaire les besoins réels des usagers, futurs électromobilistes.

A Genève, près de 85% de la population réside en habitat collectif. Malgré les mesures mises en place, l'incertitude des Genevoises et des Genevois quant à la possibilité de recharger leur véhicule à domicile incite beaucoup d'entre eux à renoncer à la voiture électrique.

Dès le 16 octobre 2025, le canton étend la subvention électromobilité avec deux nouveautés:

- un soutien direct à l'achat et à l'installation de bornes de recharge individuelles dans les parkings collectifs
- une aide à la mise en place de bornes mutualisées, aussi bien dans les parkings en ouvrage que sur les parkings en surface.

Ces mesures complémentaires visent à élargir l'offre de recharge: permettre aux habitants de disposer de solutions prêtes à l'emploi, valoriser les places libres dans les parkings existants et offrir une alternative aux immeubles qui ne disposent pas de parking souterrain.

Grâce à cette amélioration, l'Etat de Genève confirme sa volonté d'accompagner la transition énergétique de manière équitable et pragmatique en faveur des usagers. Toutes les informations détaillées (modalités, montants et conditions d'éligibilités) figurent sur la page dédiée: [Électrification des parkings d'habitation collective](#).

Pour toute information complémentaire: M. Bernard Gay, adjoint scientifique au service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants, DT, bernard.gay@etat.ge.ch, T. +41 22 546 80 95.